

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Participation financière de la Communauté urbaine de Bordeaux au GIP des
Hauts de Garonne pour l'année 2009 - Décision - Autorisation**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a approuvé, par délibération N° 2001/100 du 19 janvier 2001, la convention du Grand Projet des Villes des Hauts de Garonne et la création du GIP pour une durée de six ans comme structure du projet global concernant le territoire des communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont.

Les changements législatifs et réglementaires, intervenus à la suite de la Loi Borloo du 1^{er} août 2003 ont amené la Communauté urbaine de Bordeaux à approuver, par délibération n° 2005/0965 du 16 décembre 2005, l'avenant n° 1 à la convention constitutive du GIP qui prévoyait notamment de nouvelles modalités de financement du GIP par les partenaires locaux.

Enfin, la durée des missions du GIP dépassant largement la durée initialement prévue, la Communauté urbaine de Bordeaux a approuvé, par délibération n° 2007/0386 du 25 mai 2007, le prolongement de la durée du GIP (avenant n° 2 de la convention constitutive du GIP) ainsi que sa participation financière jusqu'en 2011.

Au regard de ces décisions, la présente délibération vient confirmer le montant et préciser les conditions de versement de la participation communautaire au budget de fonctionnement du GIP des Hauts de Garonne, pour l'exercice 2009 au regard du budget prévisionnel ci-après.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine de Bordeaux s'engagerait donc à financer le budget de fonctionnement du GIP des Hauts de Garonne pour l'année 2009 à hauteur de 207.269,00 euros répartis comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|------------------|
| - Fonctionnement courant hors ANRU : | 131.569,00 euros |
| - Fonctionnement courant ANRU : | 18.030,00 euros |
| - Mission OPC : | 49.670,00 euros |
| - Diverses études : | 8.000,00 euros |

DEPENSES		RECETTES		
Postes	Montant	Financeurs	Montant	Total
Fonctionnement courant Hors ANRU	461.979,00 €	Etat ACSE FEDER Communes CUB CG 33 CR Aquitaine Bailleurs et part. privés	11.040,00€ 3.331,00 € 76.000,00 € 149.539,00 € 131.569,00 € 30.000,00 € 20.500,00 € 40.000,00 €	461.979,00 €
Fonctionnement courant ANRU	77.401,00 €	ANRU CUB CDC	17.630,00 € 18.030,00 € 41.741,00 €	77.401,00 €
OPC urbain	189.557,00 €	ANRU CUB CDC	98.072 € 49.670,00 € 35.240 € 6.575,00 €	189.557,00 €
Etudes	100.000,00 €	ANRU Communes CUB CG 33 CR Aquitaine FEDER CDC	33.000,00 € 19.342,00 € 8.000,00 € 7.000,00 € 6.250,00 € 12.500,00 € 13.908,00 €	100.000,00 €
TOTAL	828.937,00 €	TOTAL		828.937,00 €

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir :

DECIDER

- du versement au GIP des Hauts de Garonne d'une participation au titre de l'année 2009 pour le financement du budget de fonctionnement de 149.599,00 euros,
- de la participation de la Communauté urbaine de Bordeaux au financement du programme d'études 2009 du GIP des Hauts de Garonne à hauteur de 8.000,00 euros,
- de la participation de la Communauté urbaine de Bordeaux au financement de la mission OPC à hauteur de 49.670,00 euros,
- de l'imputation des crédits correspondants au chapitre 65, article 65738 fonction 72 programme HC28 imputation D630 000 039 du budget de l'exercice en cours.

AUTORISER

Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée précisant les modalités de la participation communautaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. TURON ne prend pas part au vote.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 MARS 2009**

PUBLIÉ LE : 4 MARS 2009

M. JEAN TOUZEAU